

Nouveaux horaires des permanences téléphoniques

22/09/2025

Afin de répondre aux demandes toujours plus variées des consommateurs d'énergie, nos permanences téléphoniques évoluent.

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
Mardi : 13h30-16h30
Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
Vendredi : 9h-12h30

Désormais, nos équipes sont disponibles sur des **plages horaires élargies**, pour vous accompagner dans toutes vos démarches :

- Comprendre une facture d'acompte ou de régularisation ;
- Questions sur vos contrats ;
- Démarches avant et après un déménagement ;
- Et tout autre sujet lié à l'accès à l'énergie.

Avec ces nouveaux horaires, nous renforçons notre disponibilité pour mieux vous informer et vous soutenir au quotidien.

? 081/24.70.10 ? info@energieinfowallonie.be